



Ref: CC/CP (13) 11

Réunion commune des polices fluviales et de navigation des Etats membres de la CCNR



Strasbourg, le 14.11.2013 - Comme tous les 4 ans, la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin (CCNR) a réuni les polices fluviales et de navigation de ses Etats membres et AQUAPOL. Cette rencontre, qui s'est tenue dans les locaux du Secrétariat Général du Benelux avec l'appui logistique de la Police fédérale Belge, a permis des discussions fructueuses à plusieurs égards.

Cette réunion a été une excellente plate-forme pour un échange d'opinions et de pratiques entre les autorités de police. Les questions traitées couvraient l'ensemble des règlements de la CCNR (prescriptions nautiques, sociales, techniques et transport de matières dangereuses). Elles abordaient des sujets concrets comme l'importance de la garde opérationnelle, les difficultés de communication liées à des connaissances linguistiques insuffisantes ou le contrôle des temps de repos.

Cette manifestation a également permis une discussion directe entre les autorités en charge de l'application des règlements de la CCNR et les rédacteurs de ces textes juridiques. Il en ressort globalement que les règlements sont clairs et univoques et ne nécessitent que des précisions mineures.

AQUAPOL, le réseau des polices fluviales européennes, a également partagé ses réflexions en vue de la modernisation des règles applicables en navigation intérieure. L'intérêt d'outils comme le tachygraphe numérique et personnel ont par exemple été discutés.

Enfin, l'ensemble des participants a salué la richesse des échanges qui concourt à l'harmonisation du régime rhénan et au maintien, tout le long de la voie d'eau, d'un haut niveau de sécurité. Fort de ce succès, les participants ont convenu de se retrouver en 2017 !

A propos de la CCNR (www.ccr-zkr.org)

La Commission Centrale est une organisation internationale exerçant un rôle réglementaire essentiel pour la navigation du Rhin. Elle intervient dans les domaines technique, juridique, économique, social et environnemental. Dans l'ensemble de ses domaines d'action, c'est l'efficacité du transport rhénan, la sécurité, les considérations sociales ainsi que le respect de l'environnement qui dirigent de ses travaux. Au-delà du Rhin, de nombreuses activités de la Commission centrale concernent aujourd'hui les voies navigables européennes au sens large. Elle travaille étroitement avec la Commission Européenne, ainsi qu'avec les autres commissions fluviales et institutions internationales.

Contact

Secrétariat de la CCNR
Raphaël Wisselmann,
Administrateur en charge des questions technico-nautiques et des systèmes d'information fluviale
Palais du Rhin
2, Place de la République
F-67082 Straßburg
Tél : +33 (0)3 88 52 96 44 / r.wisselmann@ccr-zkr.org